



### **3. Médiathèque : règlement accès internet**

La commission propose un règlement concernant les modalités d'accès internet au public fréquentant la médiathèque en complément du règlement intérieur de la Médiathèque.

Ce règlement précise :

- les modalités d'accès au service ;
- les conditions particulières d'utilisation
- les responsabilités de l'utilisateur

Lors du débat, quelques modifications sont apportées. Notamment le fait que l'ordinateur donnant accès à l'internet n'étant pas protégé contre les virus, la commune ne pourra être tenue responsable de toute contamination.

Il est proposé d'adopter le règlement d'accès internet dans les conditions exposées.

Approuvé à l'unanimité.

### **4. Location Espace du Marais : avenant n°1 au contrat de location**

La commune a équipé l'Espace du Marais d'un défibrillateur : cet appareil permet de mesurer l'activité cardiaque d'une personne à l'aide d'électrodes posées au thorax. En cas de besoin (arrêt cardiaque ou cardio-respiratoire) détecté par la machine, un choc électrique est automatiquement envoyé au cœur. Son utilisation très simple permet de sauver des vies. Ce matériel sera vérifié chaque semaine pour s'assurer de son bon fonctionnement. Il est accessible à tous les utilisateurs de l'Espace du Marais.

Il est proposé :

- d'instaurer, à compter de ce jour, un avenant au contrat de location de l'Espace du Marais tenant compte de la mise à disposition du public de ce défibrillateur.
- de demander à chaque location un chèque de caution supplémentaire de 1 900 €.
- que la commune se réserve le droit de facturer aux utilisateurs le montant des consommables qui auront été utilisés de façon abusive ou tout autre acte de vandalisme commis sur cet appareil
- de pouvoir refuser l'accès à la salle au locataire qui ne pourra pas joindre cette caution.

Approuvé à l'unanimité.

## **COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES**

### **5. Emplacement des taxis : tarif des droits de place :**

Il est proposé de modifier le prix de l'emplacement pour le stationnement des taxis dans la commune et de le fixer à 170 € par an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Adopté à l'unanimité

### **6. Budget assainissement : négociation de l'emprunt**

Lors du Conseil municipal du 9/11/2011, les crédits ont été votés pour porter l'emprunt du budget assainissement à 300 000 € afin de pouvoir engager les travaux d'assainissement dans le secteur du groupe scolaire.

Sachant que l'enveloppe financière des travaux ne sera connue qu'à l'ouverture des plis, il est prématuré de finaliser les négociations auprès des banques. Après vérification auprès des services de la Perception, Patrick SAILLARD propose de reporter l'emprunt sur le début d'année 2012, ce qui aura pour conséquence, si les travaux sont engagés avant le 31/12/2011, la présentation d'un déficit sur le compte administratif 2011.

### **7. Budget principal 2011 : D.M.B. n° 4**

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget principal :

- Crédits supplémentaires en recette d'investissement au chapitre 024 « cession » afin de finaliser l'encaissement de la cession du terrain du centre de secours à la C.A.G.B.
- Transfert de crédits car l'assurance dommage d'ouvrage du plateau sportif doit être constatée en fonctionnement et non pas en investissement comme il avait été prévu au budget primitif.
- Crédits supplémentaires pour constater la consommation d'eau suite à une fuite sur l'aire des gens du voyage, cette dépense est compensée par des crédits supplémentaires en recettes de fonctionnement car la C.A.G.B. a remboursé la totalité de la dépense.

BUDGET PRINCIPAL D.M.B. n° 04/2011			Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
D 023	023	Virement section investissement	31 550.00 €			
D 60611	011	Eau & assainissement		3 600.00 €		
D 616	011	Primes d'assurances		31 550.00 €		
R 7788	77	Produits exceptionnels divers				3 600.00 €
<b>Total</b>			<b>31 550.00 €</b>	<b>35 150.00 €</b>		<b>3 600.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>						
R 021	021	Virement de la section de fonct			31 550.00 €	
R 024	024	Produits des cessions				50.00 €
D 2315	23	Immos en cours-inst.techn.	31 500.00 €			
<b>Total</b>			<b>31 500.00 €</b>		<b>31 550.00 €</b>	<b>50.00 €</b>

Adopté à l'unanimité

## **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

### **8. Repas des anciens : information**

Le repas annuel des anciens aura lieu le samedi 7/01/2012. A ce jour, 235 personnes se sont déjà inscrites pour le repas et 90 personnes pour un colis qui sera distribué par les élus.

Les enfants du périscolaire ont préparé les décorations pour les tables et les cartes de vœux. Le pliage des serviettes aura lieu le 14/12/2011 à 14 h 00 en mairie par les bénévoles.

Le goûter à la maison de retraite est prévu le samedi 21 janvier 2012 à 14 h 00.

### **9. Accueil de loisirs : informations**

Le service périscolaire rencontre toujours le même succès auprès des familles, la restauration scolaire accueille en moyenne 100 enfants sur deux services à l'Outo et de 25 à 30 enfants à la maternelle.

Régis RENAUDE présente l'opération de plantation d'arbres conduite par les chasseurs qui a eu lieu le 23/11/2011, en présence des enfants de l'accueil de loisirs.

Cette opération, conduite entre les chasseurs de SAONE et la fédération des chasseurs du Doubs, avait pour but l'amélioration de la qualité de l'habitat de la petite faune de plaine.

Cette journée a été l'occasion de mettre en place des plants, sur les parcelles MAIRE, PETITJEAN et BOUTON, qui seront plus tard greffés.

Les prochaines activités du centre de loisirs permettront aux enfants de retourner sur les sites de plantation afin de suivre l'évolution de ces plantations et dans 2 ans participer au greffage des arbres avec des variétés de pommes et de poires locales.

Une nouvelle opération est prévue l'an prochain, à la même période, sur d'autres sites de la commune.

### **10. Groupe scolaire : information et marché de travaux**

Le Dossier de Consultation des Entreprises, dans le cadre du marché unique de travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire a été finalisé par le Cabinet ROUX qui a tenu compte des différentes modifications demandées par les élus. Il intègre désormais l'extension de la partie restauration, les travaux d'assainissement spécifiques et le local provisoire qui accueillera une classe pendant les travaux.

Le D.C.E. a été remis, le 25/11/2011, aux quatre candidats retenus dans le cadre de l'appel à candidature. La remise des offres fixée au 06/01/2012 à 12 heures.

A l'issue de l'analyse des offres et de la notification du marché, les travaux pourront commencer au printemps 2012. Ces travaux sont prévus en deux phases, 1<sup>ère</sup> tranche : extension du groupe scolaire, 2<sup>ème</sup> tranche : réhabilitation du groupe scolaire existant pour une réception en septembre 2013.

### **11. Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 : information**

Le 1/09/2011, le Conseil municipal a donné l'autorisation au maire de signer le contrat « enfance-jeunesse » afin de poursuivre son partenariat avec la C.A.F. pour l'accueil jeunesse (centre de loisirs, séjours camps de l'Amicale) et les actions d'accueil enfance (ludothèque).

La convention d'objectifs et de financement, contrat « enfance et jeunesse » 2011-2014 est divisée en module par commune du Plateau. Elle doit être signée conjointement par la C.A.F., le Syndicat d'Etude et d'Aménagement de Besançon Sud Plateau et les communes de Saône, Nancray, Morre, Mamirolle, La Chevillotte, Le Gratteris, Fontain, Arguel, La Vèze, Montfaucon.

Le montant versé par la C.A.F. à la commune de Saône pour l'ensemble des actions menées a été de 65 046.68 € en 2008. Ce montant a régressé tous les ans pour atteindre la somme de 54 857.31 € en 2010.

Le nouveau contrat 2011-2014 prévoit une P.S.E.J. (Prestation de Service Enfance Jeunesse) d'un montant annuel constant de 54 522.38 €.

A l'unanimité, les élus approuvent le contrat « enfance et jeunesse » 2011-2014.

M. le Maire signera cette convention le 9/12/2011.

## **COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT**

### **12. Vente de bois : information**

#### Vente à Levier

La vente de coupes de bois résineux sur les parcelles 3 – 5 – 6 – 8 a dégagé 684 m<sup>3</sup> pour une somme de 21 829 € H.T..

#### Vente aux enchères

Une vente aux enchères de lots de bois a eu lieu le 8/12/2011 afin d'effectuer un éclaircissement des parcelles 4 et 43. Cette vente a rapporté la somme de 543 €.

15 lots n'ont pas trouvé preneur. L'O.N.F. préconise de ne pas d'utiliser ces invendus pour des lots d'affouage car il est souhaité un éclaircissement de type professionnel.

#### Affouages

La fin des inscriptions est fixée au 9/12/2011. D'ores et déjà, 180 affouagistes sont inscrits.

### **13. Plateau sportif : information**

#### Gymnase

Le gros œuvre est en cours de réalisation et le lot maçonnerie est à 70% fini. La charpente devait être posée semaine 50 mais suite à des problèmes administratifs, l'entreprise n'a pas obtenu les autorisations nécessaires pour le convoi exceptionnel des poutres lamellées. Le transport est prévu 2<sup>ème</sup> semaine de janvier 2012. Ce retard pourra être compressible et un nouveau planning sera établi.

#### Terrain de foot

Les travaux de finition de la mise en œuvre du remplissage du revêtement synthétique sont en cours.

#### Chaufferie bois

La fosse maçonnée pour les granulés est pratiquement terminée.

## **COMMISSION URBANISME**

### **14. Etat des demandes d'urbanisme**

COMMISSION URBANISME LE 29 NOVEMBRE 2011					
DP DEPOT	BOITET Pierre-Mary	33 rue Louis Pergaud	Remplacement porte de garage		02553211C0061
	FAGAUT Ludovic	10 rue Louis Pergaud	Suppression porte de garage pour aménagement d'une chambre / bureau		02553211C0062
	GERBIER Damiens et VOUILLOT Sandra	5 rue des pommiers	Pose d'une clôture + portail		02553211C0063
	DUCOULOUX Christine	5 rue de la Corvée	Piscine avec abris		02553211C0064
DP DECISION	CHAPUIS Lucie	6 rue de la Glacière	Rénovation peinture façades et murets	Tacite	02553211C0058
	BOURDENET Yves	16 rue du Goupil	Création d'un muret et de 4 piliers (Pièces Complémentaires)	Accordé	02553211C0060
PC DEPOT	HOLDING MIRE Mr RECEVEUR Michel	1 rue des Hurlevents	Restructuration d'un bâtiment existant, aménagement de logements et construction de garages (Pièces Complémentaires 1 et 2)		02553211C0024
	SCI ELATOR SCI SYLOUTITI	Rue de la Mairie	Construction d'un cabinet médical		02553211C0026
	MAÎTRE Jean	9 Grande Rue	Réfection couverture avec rehaussement faitage + remplacement fenêtres et portes + création d'un pignon		02553211C0027

	MAISONS CONTOZ	9 rue de la Fontaine	Création de 8 logements	02553211C0028
	BARCON / PATTON	9 rue de la Corvée	Construction d'un garage contre un garage mitoyen existant	02553211C0029
CU DECISION	SCP JOUBERT CUSENIER	2 rue des Planchettes	Simple information	02553211C0050
	SCP MEYER & SCHMITT	2 route de Gennes	Simple information	02553211C0051
	SCP MARCONOT	6 rue de la Mairie	Simple information	02553211C0052
	SCP MARCONOT	Le Grand Saône	Simple information	02553211C0053

### **15. Travaux d'enfouissement rue Francis Bouton et rue des Thuyas : convention S.Y.D.E.D.**

Par délibération du 29/06/2011, le Conseil municipal a autorisé la réalisation d'un programme d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité existants dans le secteur rue de la Fontaine sous la maîtrise d'ouvrage du S.Y.D.E.D.. Sur le même périmètre les travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunication associés, seraient confiés également au S.Y.D.E.D., conformément aux modalités prévues dans la convention de mandat.

Ces travaux sont envisagés en deux tranches sans ordre de priorité :

1 <sup>ère</sup> tranche	rue de la Fontaine	Estimation sommaire de	272 874 € TTC
		Part S.Y.D.E.D.	87 596 €
		Part communale	181 528 €
		Opérateur	3 750 €
2 <sup>ème</sup> tranche	rue Francis Bouton et rue des Thuyas	Estimation sommaire de	194 376 € TTC
		Part S.Y.D.E.D.	61 359 €
		Part communale	129 642 €
		Opérateur	3375 €

Les coûts de chaque catégorie de travaux, ainsi que le détail des participations financières, sont précisés dans l'annexe financière « prévisionnelle » de la convention.

La 1<sup>ère</sup> tranche a été approuvée par le Conseil municipal le 29/06/2011, il est proposé au Conseil municipal :

1. d'approuver la 2<sup>ème</sup> tranche
2. d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2012 de la commune
3. de demander au S.Y.D.E.D. d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux
4. d'autoriser le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunication
5. d'autoriser le Maire à signer la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe « prévisionnelle », et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.
6. d'accepter de transférer au S.Y.D.E.D. l'intégralité des Certificats d'Economies d'Energie générées par les travaux d'éclairage public et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité

### **16. Travaux chemins ruraux : information**

Les travaux 2011 pour la réfection des chemins ruraux comprennent :

- Une tranche ferme : réfection du chemin de la Grande Haie, avec remise à niveau d'une partie de la voie, réalisation de purges et d'un exutoire de ruissellement. Le montant prévisionnel des travaux est de 58 009.67 € HT. La commission propose d'engager cette tranche sur 2011 pour un montant de 69 379.56 € T.T.C.
- Une tranche conditionnelle : liaison entre le chemin de la Grande Haie et la rue du Réservoir. Le montant prévisionnel des travaux étant de 16 857.70 € HT la commission propose de différer ces travaux sur un nouveau marché en 2012.

Les travaux débiteront avant la fin de l'année.

### **17. Travaux rue des Ronces : information**

L'appel d'offres pour les travaux rue des Ronces consistait à la mise en place d'une sécurisation du piéton aux accès et aux abords de l'école maternelle.

L'analyse des propositions est en cours. Ce marché prévu au budget 2011 sera notifié avant la fin de l'année et les travaux seront engagés dès que possible en fonction des intempéries.

## **18. Assainissement : information**

### **Rue de la Fontaine**

La 1<sup>ère</sup> tranche rue du Marais, désormais raccordée électriquement, le poste de refoulement va être mis en fonctionnement. Les enrobés de surface rue de la Fontaine, rue Francis Bouton et rue des Thuyas devraient être réalisés la semaine prochaine.

La réfection du réseau sur le bas de la rue de la Fontaine doit commencer début janvier pour environ 5 semaines de travaux.

### **Ecole de la mairie**

La consultation est lancée pour la création du nouveau réseau d'assainissement dans le secteur du groupe scolaire. Les offres doivent être remises pour le mercredi 14/12/2011. La notification est prévue avant la fin de l'année pour une réalisation rapide des travaux.

## **19. Transfert du lotissement Jahier dans le domaine public**

Suite aux différentes rencontres et après avis de la commission urbanisme, un accord de principe est proposé pour le transfert des voiries du lotissement dans le domaine public, dès lors que le lotisseur aura réalisé à sa charge les différentes prescriptions suivantes :

- la fourniture des plans de recollement des réseaux,
- la reprise des 5 grilles affaissées,
- la réfection des 140 mètres linéaires de joint d'enrobé,
- le document d'arpentage établi par un géomètre délimitant la parcelle représentant les voiries.

Approuvé à l'unanimité.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **20. Courrier de M. le Préfet**

M. le Maire fait lecture de la copie de la lettre que lui a adressée M. le Préfet du Doubs.

En effet, cinq anciens élus de la commune, Mrs VUILLEMIN Jean-Louis, DUBOIS Jacques, ABDELAZIZ Karim, DUQUET Daniel, DESCOURVIERE Bernard et Mme CHOURLIN Geneviève, ont adressé un courrier à M. le Préfet l'alertant sur les différents investissements menés par l'équipe municipale.

M. le Préfet leur rappelle que les décisions de construction d'un complexe sportif et d'extension d'une école primaire relèvent du seul Conseil municipal, tant sur le plan du parti d'aménagement retenu, de l'esthétique, de leur période de réalisation que des choix financiers, notamment celui de recourir à l'emprunt. Sur ce dernier point il observe que la commune de Saône ne fait pas parti du réseau d'alerte des communes signalées comme étant dans une situation financière délicate.

Certains élus tiennent à rappeler que Mrs VUILLEMIN Jean-Louis et ABDELAZIZ Karim ont démissionné de ce mandat en cours alors qu'ils avaient toutes les possibilités de s'investir activement et démocratiquement dans les projets communaux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, souhaite la publication de cette réponse dans un prochain compte-rendu après avis et autorisation des services préfectoraux.

### **21. Date à retenir**

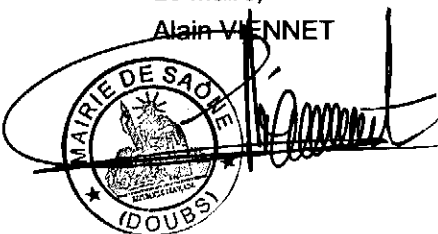
Conseil municipal  
Cérémonie des vœux

mardi 15 février 2012  
lundi 9 janvier 2012

à 20 h 00,  
à partir de 19 h 30.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,  
Alain VIENNET



Le rapporteur,  
Dominique PEYRARD